

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS DE CONSULTATION

La Municipalité de Tunis lance une consultation pour la mise en œuvre d'une solution de sécurité Firewall et Antivirus.

Les fournisseurs intéressés, peuvent prendre connaissance du cahier des charges et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction de l'Informatique Hôtel de Ville la Kasbah Tunis.

Les offres doivent être placés dans une enveloppe cachetée.

Cette enveloppe doit porter l'indication «À ne pas ouvrir consultation pour la mise en œuvre d'une solution de sécurité Firewall et Antivirus» et contiendra l'offre technique et financière mentionnées au cahier des clauses de la consultation.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres au Bureau d'ordre Central au plus tard le 19 décembre 2018.**

La date de la réception des offres au bureau d'ordre central fait foi

Seuls seront ouverts les plis reçus au plus tard à la date limite de la réception des offres.